

DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-48	Aides financières - Acquisition d'un véhicule électrique - Valdallière	<p>Art. 1 : Accorder une aide financière de 3 000 € à la commune de Valdallière, pour l'achat d'un véhicule électrique, pour les besoins de la collectivité,</p> <p>Art. 2 : Imputer la dépense à l'article 65738 du budget principal du SDEC ÉNERGIE,</p> <p>Art. 3 : Signer la convention de financement correspondante et la mettre en œuvre,</p> <p>Art. 4 : Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>
2021-DEC-49	Virement de crédits - Budget principal	<p>Art. 1 : Procéder au virement de crédits de 198 500€ du chapitre 020 à l'article 4581620 du budget principal et de 400 000€ du chapitre 020 à l'article 4581621 ;</p> <p>Art. 2 : Procéder au virement de crédits de 400 000€ du chapitre 020 à l'article 4581621 du budget principal ;</p> <p>Art. 3 : Mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant ;</p> <p>Art. 4 : Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité syndical et au Bureau syndical.</p>

Ces décisions sont consultables, sur demande auprès du service des Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE
Catherine GOURNEY-LECONTE